

**ORIGINAL!**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
LE MINISTRE A LA PRESIDENCE  
CABINET MILITAIRE  
CHANCELLERIE MILITAIRE

**SECRET** N° 85/242 DU 1er/03/85  
portant nomination à titre normal dans l'Ordre  
de la Médaille d'Honneur.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT GRAND MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE CONGOLAIS

- Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 de la République Populaire du Congo ;
  - Vu l'Ordonnance 019/84 du 28 Août 1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution ;
  - Vu le Décret 59/127 du 6 Juillet 1959 désignant le Chef du Gouvernement comme gardien de l'Ordre du Mérite Congolais et fixant les modalités exceptionnelles d'attributions du grade de Grand Croix ;
  - Vu le Décret 50/204 du 28 Juillet 1960 portant création de la Médaille d'Honneur et fixant le montant des droits de chancellerie et les conditions de règlement de ces droits ;
  - Vu le Décret 78/311 du 27 Avril 1978, réaménageant quelques articles du Décret 60/204 du 28 Juillet 1960.
- Le Conseil des Ministres entendu.

D E C R E T E :

Article 1er : Sont nommés à titre normal dans l'Ordre de la Médaille d'Honneur :

MEDAILLE D'OR

- MM.- EMBANDZA Ferdinand, planteur - village Vendza - Impfondo - Région Likouala.
- NDOKASSIKA Benjamin, planteur - village Elinguinawe à Owando - Cuvette.
- SIZAMBA AHOZOL André, Direction de la Semaine Africaine - Brazzaville.
- MLSSILOU Antoine, Ministère des Eaux et Forêts - Brazzaville.
- Mme- BANGALA née DIBOU Rosalie, Secrétaire de Direction à la CNPS - Brazzaville.
- MM.- TOLOLO Pascal, O.C.C. Brazzaville.
- ".- NAKAVOUA Auguste, O.C.C. Brazzaville.

MEDAILLE D'ARGENT

- MM.- NKANI Albert, planteur - village Assoko à Owando - Région de la Cuvette.
- ONDZE François, planteur - village Elinguinawe à Owando - Région Cuvette.
- ASSOUNGA Norbert, planteur - village Elinguinawe à Owando - Cuvette.
- BADZIOKIHA Daniel, caissier sporafric - Brazzaville.
- Mme- MALONGA née DOMIGO Germaine, Chef de Section CNPS - Brazzaville.
- VIDERA ANA Maria, laborantine CNPS - Brazzaville.
- NGAYOUMA née MAMBOU LOUEMBET Victorine, Secrétaire CNPS Brazzaville.
- NZOUMBABEKA Madeleine, Secrétaire CNPS Brazzaville.
- KILONDA Julienne, Sage-femme CNPS - Brazzaville.
- GAMANA Raymond, O.C.C. Brazzaville.

MEDAILLE DE BRONZE

- Mme- POUNGUI née MANDA Marie Thérèse, assistante sociale CNPS - Brazzaville.
- OSSISSA née ISSOSSO Madeleine Institutrice CNPS - Brazzaville.

.../...

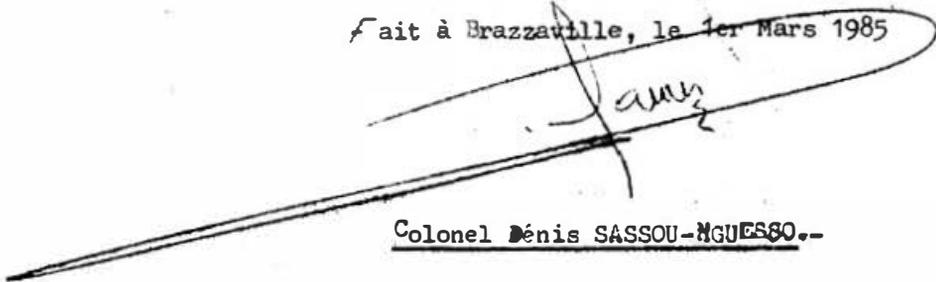
( Médaille de Bronze - suite )

- MM.- BOUNKANZI Dominique, chauffeur CNPS - Brazzaville.  
Mme- MABIALA GABALET Victorine, Peintre CNPS - Brazzaville.  
- MIENAKANDA Justine, Secrétaire Médical CNPS - Brazzaville  
- ETROUBEKA Caroline, Institutrice CNPS - Brazzaville.  
- MOUMBOULI née MOPIANE Jeannette, CNPS - Brazzaville.  
MM.- DOUMABOUKOU Jean Paul, Chef de Service CNPS - Brazzaville.  
- SITA Joseph, Rédacteur Juridique CNPS - Brazzaville.  
- NGOMA Jean Pierre, Instituteur CNPS - Brazzaville.  
- OKOKO Gabriel, chauffeur CNPS - Brazzaville.  
- MATCUNA David, caissier sporafic - Brazzaville.  
- KIABIKI David, caissier sporafic - Brazzaville.  
- BIMOUAKA Gaspard Rolland, vendeur sporafic - Brazzaville.  
- TSINA Rigobert, vendeur sporafic - Brazzaville.  
- BITSINDOU Jacques, mécanicien sporafic - Brazzaville.

Article 2 : Les droits de chancellerie prévus dans les textes en vigueur sont applicables.

Article 3 : Le présent Décret sera enregistré, publié au journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 1er Mars 1985

  
Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-